



Arreter bail rural agricole

Par **LUCKY LUKE**, le 20/01/2017 à 16:53

BONJOUR marque de politesse[smile4]

Avec constat d'huissier édifiant et sommation de quitter les lieux après 20 mois d'attente suite mise en demeure ; peux t'on sortir un mauvais locataire avec l'arrêté des petites parcelles ?
Ce locataire ne part pas. Merci LL.